

Politique : *Drogues et alcool : Membres du personnel*

Numéro : *P – 6.032*

Catégorie : *Ressources humaines*

Page : *1*

Approuvée : *le 22 juin 2015*

Modifiée : *le 15 octobre 2018*

1. Préambule

Le Conseil scolaire catholique Providence vise à créer un environnement scolaire sain et sécuritaire pour toute la communauté qu'il dessert. Dans cette optique, le Conseil interdit que son personnel fasse la promotion de l'alcool ou de la drogue, y compris le cannabis à des fins récréatives, dans un contexte scolaire et interdit la consommation, la possession et la distribution de drogues illicites et de cannabis à des fins récréatives dans un tel milieu.

Le Conseil reconnaît que, en plus d'avoir un impact sur la communauté scolaire dans son ensemble, l'abus de drogues, de médicaments ou d'alcool par ses employés peut avoir un impact négatif sur leur productivité, de même que sur leur santé, leur sécurité et leur bien-être. Le Conseil ne tolérera pas de conduite qui puisse compromettre la santé et la sécurité de quiconque ou autrement nuire à sa réputation.

Parallèlement, le Conseil est conscient que l'abus de médicaments, de drogues ou d'alcool peut découler d'un handicap, ce qui peut exiger de l'appui et de la réhabilitation. La présente politique vise à établir un équilibre entre le respect de la personne et la nécessité de maintenir des milieux de travail et scolaire sains et sécuritaires pour tous.

2. Énoncés

2.1 Attendu que le Conseil scolaire vise à créer un environnement scolaire sain et sécuritaire pour toute la communauté qu'il dessert;

2.2 Attendu que l'abus de drogues, de médicaments ou d'alcool par les employés peut avoir un impact négatif sur leur productivité, de même que leur santé, leur sécurité et leur bien-être;

2.3 Attendu que le Conseil est conscient que l'abus de médicaments, de drogues ou d'alcool peut découler d'un handicap;

Il est décidé que le Conseil développe des procédures administratives découlant de la présente politique.

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.

Renvoi : PA – 6.032 – Drogues et alcool : Membres du personnel